N° 3412. Samedi 29 Novembre 1845.

PRIX DE L'ABONNEMENT
Pour LYON et le DÉPARTEMENT DU RHÔNE.
16 francs pour trois mois,
32 francs pour six mois,
64 francs pour l'année.
Hors du Département, 1 f. de plus par trimestre.

Un numéro : 25 c. — Annonces : 25 c. la ligne.
LE CENSEUR insère gratuitement tous les Articles, Lettres et Documents ayant un but d'utilité publique et revêtus de signatures connues.

BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE LYON *1893*

LE CENSEUR,

JOURNAL DE LYON.

ON S'ABONNE :
A LYON, au Bureau du Journal, *rue des Célestins*, n° 6, *au* 1er.
A PARIS, chez MM. LEJOLIVET et COMPe, directeurs de l'Office-Correspondance, *rue des Filles-Saint-Thomas*, n° 5, *place de la Bourse*, et chez M. DEGOUVE-DE-NUNCQUES, *rue Lepelletier*, 3.

Les lettres et envois concernant la rédaction doivent être adressés, francs de port, à M. RITTIEZ, rédacteur en chef du journal.

LE CENSEUR paraît tous les jours excepté le dimanche. — Il donne les nouvelles VINGT-QUATRE HEURES avant les journaux de Paris.

LYON, 28 NOVEMBRE 1845.

QUESTION DES THÉATRES.

On nous adresse la lettre suivante :

« Monsieur le rédacteur,

» Plusieurs journaux de la ville ont annoncé le non-réengagement d'artistes aimés du public. Ainsi, MM. Boulo, Barrielle, Gustave, Grenier, acceptent les propositions qui leur sont faites. D'autres suivront bientôt leur exemple, et Bruxelles, Bordeaux, Toulouse, vont s'enrichir de nos pertes. Le directeur pouvait cependant retenir tous ces artistes, une clause des engagements lui en donnait le droit. D'où vient qu'il ne l'a pas fait?

» Encouragé par ce qui est arrivé au commencement de l'année théâtrale, M. Fleury sollicite, dit-on, l'autorisation de fermer le Grand-Théâtre pendant les mois d'été, et voudrait en outre supprimer la comédie, genre qu'il est parvenu à rendre inutile par la manière incroyable dont il l'a composée.

» L'administration municipale souffrira-t-elle que nos théâtres, en tout temps les premiers de la province, descendent ainsi au rang de théâtres de troisième ordre? Voudra t-elle, pour servir les intérêts d'une spéculation, réduire à la misère tous ceux que le Grand-Théâtre fait vivre, et qu'une fermeture, quelque courte qu'elle fût, priverait de leurs moyens d'existence? A côté de la question d'humanité n'y a-t-il pas la question d'art? D'ailleurs, M. Fleury n'a-t-il pas été nommé directeur privilégié des théâtres de Lyon pour trois ans? N'a-t-il pas signé avec la ville un traité qui l'oblige à tenir les deux théâtres ouverts pendant toute la durée de son privilége? Ne doit-il pas fournir au Grand-Théâtre une troupe *complète* de comédie, opéra comique, grand opéra et ballet? Ne reçoit-il pas pour cela une subvention de 60,000 francs et les deux salles pour rien?

» La ville tient fidèlement ses engagements vis-à-vis du directeur; le directeur tient-il les siens vis-à-vis de la ville? Evidemment non. La troupe que M. Fleury nous a présentée au milieu de mai n'était pas digne de nos théâtres; elle n'était même pas complète. Si la troupe actuelle présente quelques sujets de mérite, ils sont du moins bien rares. Nous sommes à la fin de novembre, et plusieurs emplois sont encore vacants. Voyons d'abord la comédie. Hélas! pauvre comédie! Point de premier rôle depuis la chute de Mme Serres, ou plutôt de Mme Desbrières. Où donc est la forte jeune première, l'emploi que tenait Mlle Martelleur? Et vous, Madame Cossard, jeune première, ingénuité, qui donc vous remplace? L'emploi de père noble est également vacant depuis le départ de M. Danguin. Ainsi, tout compte fait, les quatre premiers emplois de la comédie nous manquent, et le public, la presse, l'autorité gardent le silence! Le directeur se frotte les mains, calculant à combien se monte l'économie qu'il fait sur sa troupe de comédie; et les abonnés sont forcés de n'entrer au théâtre qu'à huit heures, s'ils ne veulent entendre tous les jours *l'Acte de naissance* ou *les Héritiers*. L'opéra n'a pas de second ténor. Le ballet seul est au grand complet; il nous est resté tel que l'avait fait l'administration précédente.

» Loin d'accorder au directeur la fermeture qu'il demande, l'autorité devrait, au contraire, rétablir l'ancien usage par lequel l'année théâtrale, finissant le 20 avril, recommençait le 21. De cette façon, les artistes et employés du Grand-Théâtre ne subiraient pas, comme cette année, une perte de vingt jours d'appointements.

» L'habileté consiste précisément à passer la mauvaise saison et à gagner l'hiver sans avoir fait de trop grandes pertes, qui alors peuvent se réparer; mais prendre la direction au mois de septembre, c'est-à-dire au moment favorable, il n'y a si mince esprit qui n'en fît autant.

» L'administration municipale ne doit pas oublier ce qui s'est passé au commencement de l'année théâtrale, et, si elle ne veut pas voir se renouveler les mêmes désordres, elle obligera le directeur à composer promptement sa troupe pour la campagne prochaine; tout retard rendrait nécessairement impossible une réunion d'artistes dignes de la ville de Lyon.

» Agréez, etc. »

Les faits contenus dans cette lettre nous paraîtraient incroyables, si M. le maire, par un coupable abandon des droits du public, ne s'était montré, dans toutes les circonstances, prêt à les sacrifier aux prétentions sans cesse croissantes du directeur de nos deux théâtres. Les mesures qui se préparent sont graves : il s'agit ici de l'intérêt de la nombreuse famille des artistes, de ceux du public; il y a de plus une question d'art et de dignité pour la seconde ville de France.

Jusqu'ici M. Fleury s'est refusé à tenir une partie des engagements auxquels il s'est engagé dans le contrat qui le lie à la ville. De long temps nos théâtres n'étaient tombés dans un tel état de gaspillage et d'anarchie. Le directeur n'a cessé de lutter avec le public, qu'il a bercé des promesses les plus trompeuses; avec les artistes, dont il a ruiné les intérêts l'été dernier, et qu'il menace aujourd'hui d'une nouvelle suspension dans les engagements. Si M. le maire ignore ce qu'il devrait cependant connaître, nous tenons à établir ici une partie des griefs que le public conserve contre M. Fleury. Nous voulons que M. le maire ne puisse pas dire qu'il n'a pas été averti. Qu'il ouvre le cahier des charges et qu'il compare les engagements pris avec M. Fleury avec les faits suivants :

D'après le prospectus publié par le directeur au commencement de l'année théâtrale, on devrait trouver au théâtre des Célestins, parmi les emplois de femmes, ceux de *jeunes premières* de drame, de *jeunes premières* de vaudeville. Eh bien! ces deux emplois principaux manquent depuis les premiers débuts. D'un autre côté, on ne songe nullement à remplir le vide laissé dans l'emploi indispensable de *premières duègnes*. Le reste du personnel de femmes est dans un état déplorable, et, malgré tout, M. Fleury trouve encore le moyen de délabrer davantage son répertoire, en accordant à certaines actrices des congés de longue durée, qui, tout en frustrant le public d'une partie de ses plaisirs, ne laissent pas que d'être pour le directeur une heureuse spéculation. Parmi le personnel d'hommes, on laisse toujours à remplir la place de *second amoureux*, et au milieu de tout cela, comme pour montrer combien on tient peu au jugement du public, on introduit sans débuts des acteurs médiocres, qui cependant occupent des premiers emplois. Et ce ne serait rien encore si ce petit théâtre, autrefois si spirituel et si décent, n'avait pas pris des allures d'estaminet, si l'on n'y faisait pas un mépris complet du respect de l'art et des exigences de l'honnêteté, si un meilleur goût présidait au choix de pièces décentes et acceptables, si enfin on n'apportait pas la plus sordide avarice dans les besoins qu'exigent non pas le luxe des théâtres, mais les premières mesures de propreté.

Pendant que les Célestins se trouvent dans cet état d'abandon et de décomposition, le Grand-Théâtre n'en va guère mieux. M. Fleury, dans le choix d'un premier ténor, nous a montré un jeu de passe-passe très habile, en faisant débuter chaque jour des sujets nouveaux qu'il savait incapables, mais dont les débuts souvent répétés produisaient des recettes qui l'encourageaient à cet amusement qui a fini par lasser le public, qui un jour en a témoigné toute sa mauvaise humeur. C'est en vain qu'on réclame tous les soirs le *second ténor* que promettait l'affiche, M. Fleury n'entend pas; cet homme est vraiment incroyable.

Mais ce qu'il y a de pis, ce qui montre jusqu'où peut aller la coupable indulgence de M. le maire, c'est l'état dans lequel il a souffert qu'on laissât tomber le personnel de la comédie. La comédie est morte au Grand-Théâtre, et c'est M. Fleury qui l'a détruite et qui l'a enterrée. Cependant c'est elle qui est la dépositaire des chefs d'œuvre des Molière et des Beaumarchais; c'est elle qui parmi les œuvres modernes a la part la plus riche et la plus nationale; c'est elle qui s'est chargée jusqu'ici de nous transmettre, comme un héritage sacré, les pures traditions de la scène; c'est enfin par elle et par la tragédie que notre littérature dramatique l'emporte sur celle de tous les autres pays. Il nous semble qu'une administration qui aurait eu quelque souci de l'art aurait montré plus de respect et de reconnaissance pour ce qui fait notre gloire littéraire.

Mais qu'attendre de respect pour les choses sacrées de ces profanes qui osent sans pudeur transformer la scène de Molière en tréteau de la foire, qui viennent sérieusement, entre un chef-d'œuvre de Corneille et un poème de Rossini, vous raconter l'histoire du Petit-Poucet, qui, se servant dans leurs annonces de la recette des théâtres de faubourg, ne craignent pas de placer entre Duprez et Mlle Araldi une petite monstruosité, un nain, un avortement de la nature, un Tom Pouce? Il n'est pas de concessions que M. Fleury n'ait obtenues pour ce travail de destruction et de vandalisme; il lui a été permis de doubler le prix des places, de transformer les secondes en premières, les premières en stalles, etc. Et M. Fleury n'est pas content, n'est pas satisfait, et M. le maire n'est ni content ni satisfait pour lui. On prépare d'autres mesures; on veut que les intérêts de ce cher directeur soient désormais à l'abri de toute atteinte, et que, malgré toute son inhabileté, son inintelligence, il n'ait rien à redouter des vicissitudes de la mauvaise saison. On fermera le théâtre les mois d'été, et, pendant que M. Fleury se reposera à l'ombre de la tendre sollicitude de M. le maire, les pauvres artistes s'en iront crier famine, et le public, à son tour, attendra, comme un simple licteur, qu'on veuille bien lui ouvrir les portes.

La chose n'est pas encore officielle; mais les moyens qu'emploie M. Fleury nous montrent assez qu'elle est bien arrêtée. Ainsi, pendant qu'on signe et renouvelle des engagements avec les artistes des Célestins, on laisse s'éloigner, en refusant de les engager, les premiers sujets de notre troupe d'opéra.

Fermez donc le théâtre, si le public le permet, et pendant que des villes de second ordre, auxquelles vous ne voudriez pas vous comparer, entretiendront une troupe d'opéra toute l'année, abaissez votre dignité jusqu'à faire moins qu'elles, et tout cela pendant que le goût musical se développe de plus en plus, pendant que l'affluence du public aux théâtres devient plus considérable. Que l'intérêt d'un directeur vous fasse oublier ce que vous devez à la dignité de la ville que vous administrez, aux intérêts d'artistes malheureux, soit; mais, en faisant cela, non seulement vous décréterez une suspension temporaire, mais la ruine définitive de notre premier théâtre.

On se plaint aujourd'hui des difficultés de constituer une troupe; mais alors quel sera l'artiste qui consentira à prendre des engagements avec M. Fleury à la condition de perdre trois ou quatre mois chaque année? Si donc l'on parvient à monter une troupe, elle ne pourra qu'être incomplète, insuffisante; elle ne pourra être constituée qu'avec les débris, les résidus des autres théâtres, qui auront fait leurs choix avant nous.

La question, du reste, devra être portée au conseil municipal. Là, sans doute, M. le maire donnera de bonnes raisons, car il ne faut pas qu'on puisse dire qu'il a sacrifié l'existence d'une nombreuse famille d'artistes à la fortune d'un directeur, les intérêts du public à ceux de quelques industriels, la dignité d'une première cité à une affaire de spéculation.

M. le maire comprendra qu'il y a, de plus, une question d'ordre public.

TAITI. — REVUE RÉTROSPECTIVE.

Le *Constitutionnel* publie depuis quelque temps des lettres curieuses, rédigées par un touriste politique, récemment arrivé de l'Océanie. Nous trouvons dans celle que contient aujourd'hui ce journal des détails dignes d'être reproduits sur des faits qui n'ont été qu'imparfaitement rapportés; ces détails sont empruntés à l'*Océanie française*, journal rédigé sous les auspices de M. Bruat.

« Les correspondances trop véridiques expédiées des îles Marquises et de Taïti, dit le correspondant du *Constitutionnel*, ne sont pas seules interceptées. Les journaux de Paris se sont plaints récemment de n'avoir pas reçu les quatre numéros du mois de février de l'*Océanie française*, qui se publie à Papeïti. Pourquoi ces numéros ne sont-ils point parvenus en France à leur destination? Parce qu'ils faisaient connaître les manœuvres du consul général britannique, M. Miller, agissant de concert avec le commandant du *Talbot*; parce qu'on tenait à rendre compte de cette affaire en deux mots bien insignifiants. »

Voici quelques extraits de l'*Océanie*.

On lit dans le numéro du 15 février :

« Lundi dernier, un navire de guerre anglais ayant été signalé par la vigie, M. le chef d'état-major, par ordre de M. le gouverneur, se rendit hors de la rade à bord de ce navire pour instruire le commandant des formalités qu'il aurait à remplir si son intention était de venir mouiller à Papeïti.

» C'était la corvette de S. M. B. *le Talbot*.

» Instruit par M. le chef d'état-major qu'il aurait à saluer le

---

FEUILLETON DU *CENSEUR*. — 29 NOVEMBRE.

SOUVENIRS DE MON ONCLE LE DOCTEUR.

—

UNE CONSULTATION APRÈS MINUIT.

La nuit était froide. J'avais refusé plusieurs invitations de fête. Décidé à garder le coin du feu, pour éviter toute tentation, je m'étais empressé, en rentrant chez moi, de chausser mes pantoufles fourrées et de revêtir ma confortable robe de chambre de molleton. Après avoir essayé de plusieurs lectures sans réussir à détourner mon esprit de mes occupations de la journée, je venais de prendre le parti de fermer mes livres, et de laisser aller ma tête au gré de la première impression venue. Vous savez.

Mon domestique entra.

— Monsieur, *quelqu'un* désire vous parler.

— Je n'y suis pour personne, Michel; je croyais vous l'avoir dit.

— Oui, Monsieur.

— Eh bien! où allez-vous?

— Répondre que monsieur n'est pas visible.

— Enfin, qui veut me voir?

— Un jeune homme en habit de bal.

— C'est différent; qu'il vienne.

Et je me disais à part moi : Je gagerais que c'est un de mes amis que le jeu aura maltraité ce soir, et qui vient m'emprunter de l'argent.

Un jeune homme fut introduit. Il était réellement en tenue de bal, mais je le voyais pour la première fois. Il me parut visiblement embarrassé, quoique, par sa tournure et l'élégance de sa mise, il me semblât familier avec les usages du monde.

— Je suis au désespoir, Monsieur le docteur, de vous déranger à une heure déjà si avancée, et croyez qu'il a fallu des motifs bien pressants pour oser porter l'indiscrétion jusqu'à vous prier de sortir avec moi.

— La soirée est horriblement froide, dis-je, et vous vous apercevez, à votre costume, que je croyais la passer auprès de ma cheminée.

Mes paroles portèrent le trouble sur les traits de l'inconnu.

— Ce serait, croyez-le, un grand service que vous me rendriez, dit-il avec une sensible émotion.

— Comment pourrais-je vous être utile?

— En accordant quelques conseils à une personne bien malheureuse.

— Vous voulez dire bien malade, sans doute?

— Oui, murmura-t-il en baissant doucement la tête et faisant passer son chapeau d'une main à l'autre, oui, malade et bien malheureuse!

— Mais son état est-il tel que ma visite ne puisse être remise à demain matin?

— Il est dans la vie des circonstances inattendues, impérieuses.

Et ses yeux se portaient avec anxiété de Michel à moi. Je compris.

— Michel, laissez-nous seuls.

Mon domestique obéit.

— Dans ce qui se passe entre nous, en ce moment, il y a quelque chose d'étrange, Monsieur. Votre âge, votre émotion que vous ne pouvez cacher, votre toilette, l'heure avancée de la nuit, et surtout le mystère dont vous enveloppez votre démarche, tout cela me laisse entrevoir que vous voulez de moi un service délicat; mais je ne devine pas...

— Un service que je ne demanderais qu'au seul ami que le ciel m'ait donné, si cet ami pouvait me le rendre; mais il est étranger à votre science. Il n'appartient qu'à un médecin de me délivrer des angoisses qui me torturent.

Il regarda la pendule.

— Dans un quart d'heure, elle sera au lieu du rendez-vous.

— Une femme jeune, belle et malheureuse!

Et, malgré moi, un sourire effleura mes lèvres.

— Epargnez-la, s'écria-t-il en arrêtant sur moi un regard plein d'audace.

Et, perdant tout-à-coup l'air embarrassé qu'il avait conservé depuis son arrivée, il ajouta :

— Si vous saviez tout ce qu'elle a souffert, tout ce qu'elle souffre encore, vous la plaindriez, Monsieur. Pauvre enfant! autrefois si ravissante de fraîcheur, comme son teint s'est vite décoloré! comme ses yeux, si riches d'expression, se sont vite éteints!... Je l'ai entrevue un instant, à la dérobée, sous un masque. Oh! fort heureusement, car je n'aurais pu supporter un moment de plus l'expression de langueur réfléchie sur sa figure.

Il fixa de nouveau la pendule.

— Par la femme que vous aimez! s'écria-t-il, je vous en conjure, suivez-moi; elle nous attend. Livrez-vous à moi sans crainte. Je ne vous connais pas, il est vrai. J'ai demandé un médecin; on m'a dit : « Frappez à cette porte », et le ciel m'a conduit ici. Un vieillard aurait pu me repousser, rester sourd à mes supplications; mais, en vous apercevant presque aussi jeune que moi, docteur, la confiance est entrée dans mon ame. Venez; je vous ai dit la vérité. Elle est là, dans la rue, auprès de votre maison peut-être; elle attend.

Et, sans me donner le temps de la réflexion, je sonnai.

—Michel! mon pardessus, mes souliers rembourrés et un passe-partout.

— Monsieur désire-t-il que je l'accompagne?

— Non... je serai rentré...

— Dans combien de temps, Monsieur?

— Dans vingt minutes, au plus tard.

Puis ce dernier ajouta tout bas :

— Elle ne peut rester que quelques instants éloignée du bal où je l'ai laissée, et qu'il lui sera facile de quitter à l'aide de son travestissement sans éclat.

Nous marchions dans la rue; l'inconnu me dit :

— N'entendez-vous pas une voiture venir à nous?

Nous nous arrêtâmes pour écouter, et réellement une voiture s'avançait lentement vers le point où nous étions. Contre l'usage et les réglements de police, elle n'était point éclairée, malgré la profonde obscurité de la nuit.

— Est ce vous, Jean?

— Oui, fit le cocher en arrêtant ses chevaux.

Alors le jeune homme ouvrit la portière et m'engagea à monter le premier. Je ne sais, mais un trouble subit s'empara de moi, et, je dois l'avouer, je craignis d'être dupe d'un fripon ou d'un mystificateur; mais je m'étais trop avancé pour reculer, et, comme je m'inclinais pour m'élancer dans la voiture, ma figure fut tout-à-coup éclairée par la lueur éloignée et vacillante d'un réverbère. Un cri partit aussitôt de l'intérieur, et ces mots tombèrent sourdement avec l'accent d'un profond désespoir :

— Dieu! le docteur Albert!...

pavillon français, signe de la souveraineté intérieure que nous exerçons ici, et le pavillon du protectorat, chacun de vingt et un coups de canon, et que, faute de remplir cette formalité, il ne pourrait pas communiquer avec la terre, M. Thompson, commandant du *Talbot*, répondit qu'il n'avait aucune objection à faire ; seulement, ajouta-t-il, avant de saluer les deux pavillons, il voulait, suivant l'usage établi, entrer en rapport avec M. Miller, consul général de sa nation.

» La corvette *le Talbot* a mouillé sur rade de Papeïti le jour même ; l'entrevue avec M. le consul général réclamée par M. le commandant Thompson a eu lieu aussitôt, et, au sortir de cet entretien, tandis que tout le monde croyait qu'il allait faire exécuter le double salut qu'on était en droit d'attendre de lui, M. le commandant du *Talbot* écrivit à M. le gouverneur qu'il ne pouvait consentir à faire les saluts exigés qu'autant que le pavillon consulaire britannique, amené par M. Pritchard, serait rehissé à terre.

» Cette prétention avait déjà été mise en avant par M. le consul général Miller et par M. Hamond, capitaine de *la Salamandre;* elle fut rejetée encore, et elle devait l'être, S. M. Louis-Philippe s'étant réservé le droit de donner l'*exequatur* que M. Miller persistait à vouloir obtenir de M. le gouverneur. Les explications fournies à M. le commandant Thompson n'ayant pu le décider à changer de résolution, M. le gouverneur crut devoir refuser au *Talbot* toute communication avec la terre. En conséquence, une embarcation armée tour-à-tour par *l'Uranie*, *la Meurthe* et *le Phaéton* a constamment été tenue mouillée auprès du *Talbot*, empêchant l'accès du bord, et veillant à ce que les personnes embarquées sur cette corvette n'eussent point de relations avec le dehors. Toutefois, le bateau à vapeur *la Salamandre* étant le séjour officiel de M. le consul général, la communication est demeurée libre entre les deux navires anglais.

» M. le consul général, nous ne devons pas le dissimuler, et nous le regrettons sincèrement pour lui, n'a pas été ici, selon nous, ce que nous aurions dû attendre d'un représentant d'une puissance amie de la France. Il aurait pu faire beaucoup de bien, *être utile à l'ordre et à la paix, empêcher beaucoup de mal.* Est-ce ainsi qu'il a agi? C'est à lui que nous laissons le soin de répondre à cette question. »

On lit dans le numéro du 22 février :

« Dès que nous avons appris l'arrivée du *Talbot*, nous avons eu le pressentiment que la présence de ce navire à Taïti serait un événement fâcheux pour le pays. Notre pressentiment était basé sur ce qui s'était passé sous le gouvernement provisoire alors que la corvette *la Boussole* était mouillée aussi à Papeïti. Malheureusement nous ne nous sommes pas trompés.

» Le refus fait par M. le commandant Thompson de saluer un pavillon officiellement reconnu par le gouvernement de la Grande-Bretagne a été d'abord une preuve que cet officier n'était point animé de dispositions meilleures qu'en 1843. Sa résistance devant la mesure de rigueur qu'il a mis l'autorité française dans l'obligation d'appliquer à la corvette qu'il commande nous a démontré ensuite que son opposition pourrait bien ne pas s'arrêter là.

» Avant d'entrer en rade de Papeïti, M. Thompson, de même que le commandant du *Modest*, avait dit qu'il avait l'ordre de saluer le pavillon du protectorat. Le *Modest* ne salua pas; le *Talbot* n'a pas salué.

» Bien qu'à des degrés différents, *nous n'avons pas encore vu ici un seul navire de guerre anglais* qui ait agi d'une façon conforme *à la déclaration officielle* de son gouvernement.

» Beaucoup de personnes ici pensent que les commandants de navires n'ont fait que se rendre aux conseils de M. le consul général Miller, et que c'est lui qui a pris la responsabilité de tout ce qui a eu lieu depuis quelques mois. C'est possible.

» Toujours est-il, pour en revenir au *Talbot*, que le peu de temps que ce navire vient de séjourner en rade de Papeïti a suffi pour que l'inquiétude fût jetée de nouveau dans l'esprit des naturels. Son refus de saluer les pavillons français et du protectorat établis à terre a autorisé les agitateurs du pays à donner cours encore, et avec amplification, aux inventions menaçantes dont ils sont si riches, et à l'aide desquelles ils savent qu'il est aisé de remuer une population habituée à être timide devant eux. Cette fois la menace a été assez forte pour que la presqu'île de Taïrabou s'en soit ressentie. Les naturels de cette portion de l'île, qui ne souhaitaient que de continuer à pouvoir vivre comme ils faisaient, dans une paix parfaite et au sein des avantages que leur procurait le bon voisinage du fort de Tarravao, ont, eux aussi, été démoralisés, effrayés, et, par crainte, ils ont fait mine de se retirer d'avec nous.

» Pour rendre la situation plus compliquée, et tandis que les Indiens des îles sous le vent, qui, pour la plupart, ne nous connaissent pas ou ne nous connaissent qu'imparfaitement, étaient poussés à Raïa-Tea à commettre des actes qui les forçassent à ne plus reculer devant leur résistance (il s'agit du pavillon du protectorat qu'ils ont abattu dans la journée du 29 janvier 1845), on appelait au camp de Pounavia les jeunes gens de la partie de l'île de Morea qui nous fait face.

» Voilà ce qui s'est passé durant les quelques jours que nous avons eu le *Talbot* mouillé à Papeïti.

» M. le consul général Miller n'est parti que depuis une semaine, et voilà que déjà les naturels des districts voisins de Papeïti reparaissent apportant des provisions.

» TARRAVAO. — Par une embarcation qui rentre de Tarravao il est arrivé un assez grand nombre de lettres; toutes parlent longuement du revirement qui s'est opéré tout-à-coup dans l'esprit de la population indigène de la presqu'île de Taïrabou. Voici succinctement ce qui s'est passé dans l'île de Taïti.

» A l'arrivée à Papeïti de S. M. britannique le *Talbot*, la population de Taïrabou, jusqu'alors si paisible, a été travaillée avec un redoublement d'acharnement par des Anglais dont, au besoin, nous pourrions citer les noms avec certitude. Ils ont prêté au *Talbot* une mission importante en faveur de la cause de Pomaré, après quoi ils ont ajouté que la reine allait venir au camp de Papenoo; qu'elle donnait l'ordre à tous les Taïtiens, sans exception, de se rendre en armes dans cette vallée pour la recevoir, ou bien d'aller attendre ses instructions à Pounavia; qu'enfin tous ceux qui ne se conformeraient pas promptement à cette injonction seraient punis de mort.

» On conçoit quelle agitation ces paroles durent répandre parmi des hommes aussi timorés que le sont les Taïtiens; elles excitèrent une effervescence soudaine sur tous les points, et, dans la crainte du châtiment promis, les naturels se sont empressés de s'armer.

» Instruit de cet événement, M. Dutaillis, commandant *l'Ariane*, s'est hâté d'aller, par des discours persuasifs, porter remède au mal, qui avait gagné toute la presqu'île. Les officiers de la corvette, de leur côté, ont agi dans le même sens; mais déjà il n'était plus temps. Des villages entiers étaient déserts; plusieurs autres avaient vu s'éloigner la majeure partie des Indiens valides. Les chefs étaient restés presque seuls. Ils ne réussirent à rendre quelque confiance, et encore avec peine, qu'aux districts les plus voisins de notre poste de Tarravao.

» Dans le même temps, une baleinière, qui paraissait suspecte, se montra au large de *l'Ariane;* elle était montée par treize naturels et chargée à couler bas. L'opinion de l'officier fut que cette baleinière se rendait à Papenoo, et qu'elle y portait des armes et des munitions; il dirigea sa route sur elle, et la fit héler. Le patron répondit qu'elle allait trouver les chefs Peoucouc et Tarini pour leur demander la permission d'aller plus loin. « Ce n'est point cela, re» prit-on du canot; vous quittez Taïrabou, et vous allez à Papenoo » avec des armes et de la poudre. »

» A ces mots, le patron, intimidé, dit qu'il ne tenait pas à continuer sa route, et qu'il allait rentrer chez lui. Le canot laissa la baleinière prendre les devants, et la suivit de près, l'officier qui le commandait se proposant de débarquer au même endroit qu'elle, et, dans le cas où ses soupçons se confirmeraient, d'engager ces naturels à ne point abandonner notre cause, à rester paisiblement chez eux, et à compter sur l'appui des Français.

» Un peu avant d'arriver à Mataoe, la baleinière gagna la terre et s'échoua; le canot exécuta le même mouvement. A peine arrivés, les naturels débarquèrent à la hâte des fusils et des lances en grande quantité. L'officier de *l'Ariane* fit sauter sur le rivage quelques uns de ses canotiers, et il se disposait lui-même à faire comme eux, lorsque tout à coup une douzaine de naturels s'armèrent de lances, et beaucoup d'autres parurent, qui s'emparèrent des fusils en manifestant des dispositions hostiles. Les matelots de *l'Ariane*, qui étaient partis pour une mission toute pacifique, étaient sans armes. Leur officier leur ordonna de rester calmes; il s'élança à terre, et, après avoir fait comprendre qu'il voulait parler, il dit aux Indiens qu'il était venu à eux non pas avec des intentions mauvaises, —la preuve, c'est qu'il était sans armes et sans défiance, —mais uniquement pour faire cesser les craintes qu'on leur avait inspirées au sujet de la présence du *Talbot* à Papeïti, et pour leur donner l'assurance qu'ils n'avaient rien à craindre.

» Ces paroles furent comprises; l'arrivée du grand-juge et de quelques chefs acheva de convaincre les naturels. Ces chefs se confondirent en excuses, et prièrent l'officier de vouloir bien intercéder auprès de M. le commandant Dutaillis en faveur du repentir des Indiens qui venaient ainsi de se mal conduire envers les Français, leurs amis et leurs protecteurs.

» Voilà encore un nouveau chef-d'œuvre de ces agitateurs qui vivent au milieu de nous! Pourvu qu'ils arrivent à causer du désordre, à semer l'effroi, à faire un mal quelconque qui devienne pour nous un embarras, tous les moyens leur sont bons; ils ne reculent devant rien. Jamais nous n'avons vu d'exemple d'un pareil acharnement. En vérité, ces hommes n'ont pas de conscience. Jusqu'ici nous avons admiré la longanimité du gouvernement de la colonie, sa patience assurément mérite de grands éloges; mais lorsque tant de clémence, au lieu de les ramener, semble au contraire ne faire qu'enhardir des hommes qui, pour satisfaire un dépit, se jouent du repos d'un pays entier, et provoquent à la guerre par les moyens les plus condamnables, cette clémence ne devrait-elle pas faire place à la justice? »

Ainsi, après Pritchard, consul missionnaire, voici venir M. Miller, consul général, qui, en dépit de l'entente cordiale tant prônée par M. Guizot, renouvelle contre nous les mêmes provocations.

Le correspondant du *Constitutionnel* ajoute à ces extraits de l'*Océanie française* que ce journal n'a pas tout dit. Il rapporte qu'on avait saisi sur un Taïtien *une lettre de M. Miller adressée aux chefs insurgés afin de les engager à se conformer aux ordres de Pomaré.* Cette lettre, portée à M. Bruat, fut présentée par lui à M. Miller lorsqu'il cherchait encore à nier sa participation aux intrigues qui se tramaient contre nous tout à la fois à Taïrabou, à Papenoo et à Pounavia. De là son départ précipité pour les îles Sandwich.

Et voilà de quelle façon se conduit encore envers nous notre magnanime alliée dans la cinquième partie du monde!

On n'en paiera pas moins l'indemnité Pritchard.

Afrique française.

Le *Sémaphore* de Marseille vient de recevoir par la voie de Toulon la lettre suivante :

« Oran, 17 novembre 1845.

» Il nous est arrivé cette semaine de bonnes nouvelles de l'ouest de la province. Le brave général Cavaignac, avec sa colonne qui ne compte pas 3,000 combattants, a constamment fait tête à l'ennemi depuis le départ du général de Lamoricière pour Mascara, et paraît même avoir obtenu des résultats décisifs, car on parle de la soumission de plusieurs tribus.

» La colonne Cavaignac est venue se ravitailler à Djemma-Ghazaouat, d'où elle est repartie le 11 novembre. Le 12, elle était devant la petite ville de Nedroma, qui avait été forcée, dit-on, de se prononcer pour Abd-el-Kader.

» On continue d'expédier des approvisionnements à Djemma-Ghazaouat. On dirige aussi de ce côté un matériel immense, ce qui donne de la consistance au bruit répandu et d'après lequel la formation d'un camp considérable sur la frontière du Maroc serait résolue. Aujourd'hui encore, la frégate à vapeur *le Panama* a embarqué 650 bœufs et a fait route pour Ghazaouat. Ce steamer donnait la remorque à trois navires de commerce nolisés pour le compte de l'administration de la guerre et ayant à bord un matériel considérable.

» La colonne aux ordre du général Thierry, qui était allée conduire un convoi à Siddi-ben-Abest, est rentrée le 15, n'ayant eu aucune rencontre.

» On va occuper fortement le camp du Sigg, et l'on prépare des convois pour Mascara et Tlemcen. Ces convois partiront sous l'escorte d'une colonne forte de 8,000 hommes environ, dont le commandement serait confié à M. le colonel Mauret.

» En général, nos affaires se sont améliorées. »

— On a reçu une lettre de Mostaganem qui confirme la triste nouvelle de la mort du commandant Clère.

PROVINCE DE TLEMCEN, 1er *décembre.* — Nedroma, les Traras, les Oudassas et la plus grande partie des Ghrossels, ont fait leur soumission; plusieurs fractions des Beni-Amers qui se trouvaient dans ces montagnes ont suivi ce mouvement. Les dissidents des Ghrossels et des Beni Amers sont à Menasseb Kiss, et témoignent le désir de rentrer sur leur territoire; jusqu'à ce jour quelques tentes des grands les plus compromis ont seulement été à la deïra.

Les Beni-Snous, quoique en état d'insoumission, n'ont pas quitté leurs villages. Les Angads, Oulad Riah, Djounas et Douy-Yahia sont toujours en état d'insoumission, et sont établis à Zaouïa, sur les versants nord-ouest des Beni-Bou-Saïd. Les Beni-Ournid, Ahal el Oued et Beni-Smiel sont entre Mazer et Missiouin, et également encore en état d'insoumission.

La frontière du Garb est toujours très agitée, les communications de Taza à Ouchda peu sûres, et l'autorité des caïds Bouzian-Ould-Chaoui et Si-Hamida paraît être sans influence sur les diverses populations qui avoisinent ces villes. Le caïd Si Hamida n'aurait avec lui que 300 maghzenis, et à plusieurs reprises il aurait demandé des renforts à l'empereur Muley-Abd-er-Rhaman, mais jusqu'à ce jour aucune de ses demandes n'a été suivie d'effet. La population d'Ouchda paraît plutôt craindre une tentative de l'émir sur la ville qu'une invasion française, et l'alarme est donnée quand on signale quelques cavalier du premier.

Depuis quelque temps les relations commerciales entre les Ghrossels et une partie des Traras et Nedroma semblent vouloir se rétablir.

Paris, le 26 novembre 1845.

(CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE DU CENSEUR.)

On se rappelle avec quelle hypocrite complaisance la politique dirigeante, en 1830, se joignit au peuple pour saluer l'insurrection polonaise. Casimir Delavigne, le poète des Tuileries, était provoqué même à chanter la sainte révolte des Polonais contre le czar. Mais en même temps la politique dirigeante travaillait sourdement à se faire accepter par les trônes européens, et comme les malheureux qui se battaient sur les bords de la Vistule n'étaient pas numériquement les plus forts, on résolut de les abandonner, ce

---

Frappé d'étonnement, je reculai, et, m'adressant au jeune homme :

— Je suis connu, mon nom a été prononcé, et la frayeur que ma présence a fait naître me fait craindre de ne pouvoir vous être utile.

— Affreuse fatalité! murmura-t-il. Et vous, Monsieur, ne l'avez-vous pas connue à sa voix?... Jurez-moi que vous ne l'avez pas connue!...

Et il m'étreignait la main à m'en briser les os. Puis, comme un insensé, sans attendre ma réponse, il se précipita vers la portière entr'ouverte.

Je me tins éloigné, rêvant à la singulière aventure dans laquelle je jouais un rôle à mon insu, presque malgré moi; et ce cri, expression si énergiquement douloureuse, échappé à ma vue... mon nom prononcé... Une foule d'idées incohérentes traversèrent mon esprit sans s'y fixer. Il me vint enfin la pensée de fuir, et je restai là, comme retenu par une force magnétique.

Lorsque le jeune homme revint à moi, j'attendis avec impatience ses premières paroles, tant il me tardait de lui obéir. Si en cet instant il m'eût demandé un crime, je ne sais si j'aurais pu échapper à cette sorte de fascination qui me tenait à la merci de deux personnes, dont l'une m'était tout-à-fait inconnue, et dont l'autre, que je n'avais pas même entrevue, n'avait pu retenir un cri d'horreur, peut-être, en m'apercevant. Qui déroulera jamais tous les replis du cœur de l'homme?

—*Elle* n'a pu se garder d'un premier mouvement de surprise, me dit-il, en vous voyant; car il est bien vrai que vous vous êtes rencontrés dans le monde. Aussi, devient-il indispensable qu'elle garde le silence le plus complet.

— C'est bien, lui dis-je, après un effort violent qui me remit en quelque sorte en possession de ma liberté morale; mais il est temps qu'à mon tour je vous interroge. Quel service attendez-vous de moi? A la tournure romanesque de cette aventure, à tous les soins que vous prenez de vous cacher, je dois craindre un dénouement fort suspect, sinon criminel...

— Dans d'autres temps, j'aurais trouvé vos paroles injurieuses...

Et me serrant la main avec affection :

— Soyez sans crainte; non! l'idée du crime n'a pas même effleuré l'ame de ceux qui réclament en ce moment vos bons offices, docteur... Parmi les hommes, les criminels, croyez-moi, ne sont pas toujours les plus malheureux. Il vous a été impossible de fermer votre cœur aux soupçons. Eh bien! quoique tout ceci soit bien étrange, il n'y a que de l'amour. D'abord, une liaison pure que les anges auraient pu avouer, des années passées nous voir et à nous comprendre; puis la force brutale s'interposant entre nos cœurs, comme un mur d'airain, sans les refroidir... Alors, des lettres arrachées par le désespoir, empreintes de tout le feu d'une première passion... Enfin, un rendez-vous, un seul rendez-vous, après lequel nous voulûmes mourir... Malheur sur moi! Et pourtant Dieu m'est témoin que je ne voulais pas la flétrir.

Lorsque je retrouvai des mots :

— A quelle époque remonte ce funeste rendez-vous?

— A plus de trois mois, et, depuis, cet ange de jeunesse et de beauté dépérit tous les jours; sa fraîcheur d'enfant a disparu; un cercle de plomb entoure ses yeux sans vie. Ajoutez des fantaisies bizarres, des répugnances sans motifs... Ah! nous sommes perdus! nous sommes perdus!

La voiture allait lentement au devant de nous, tandis que je recevais ces dernières confidences, mais bien propres à éclairer mon esprit sur la véritable position de la personne mystérieuse.

— Je comprends vos craintes, Monsieur, et vous voulez sans doute...

— Etre arraché à tout ce qu'a d'affreux l'état d'incertitude dans lequel nous vivons, s'empressa-t-il de répondre, en continuant ma phrase à peine commencée.

— Alors il conviendrait d'entrer chez moi. Comptez sur ma délicatesse à respecter le mystère dont vous voulez rester enveloppé. Mais ayant des questions à adresser à votre amie, vous me transmettrez les réponses. Ici tout cela m'est impossible...

Il se hâta de rejoindre la voiture. Elle s'arrêta, et une personne en costume de domino noir en descendit. Nous n'avions à parcourir qu'un très court espace pour nous trouver en face de la maison que j'habitais; en quelques instants nous fûmes dans mon cabinet.

La pauvre enfant tremblait de tout son corps. Je lui offris du lait chaud qu'elle s'empressa d'accepter par un signe de tête. Elle s'appuya sur mon bras avec une sorte de familiarité qui me toucha. Elle me livra une main blanche et amaigrie. Je la portai à mes lèvres. Jamais impression si soudaine, si rapide, ne se communiqua à moi; tout mon corps frémit sous le contact de cette main chaude, brûlante, car le malheur a aussi ses éléments sympathiques. Je ne pus retenir mes larmes.

— Que Dieu et les hommes vous prennent en pitié! m'écriai-je.

Je vous le jure, c'eût été ma fille que je l'aurais pardonnée...

. . . . . .

— Eh bien! docteur! me demanda le jeune homme, en fixant sur moi des yeux où se peignait la plus mélancolique anxiété.

Pour toute réponse, je laissai tomber ma tête sur ma poitrine.

— Ainsi, tout espoir est perdu? s'écria-t-il.

A ces mots, la jeune femme, par un mouvement convulsif, se souleva à demi et retomba sur son siége. Ce furent d'abord des sanglots mal comprimés sous ce faux visage riant, puis de sa poitrine oppressée s'échappait comme le râle d'une mourante. Sa souffrance devait être horrible.

Je fus prêt à lui arracher le masque sous lequel elle étouffait.

— Mais elle se meurt, monsieur; venez à son secours, dis-je au jeune homme qui se promenait à grands pas, et que son désespoir rendait étranger à tout ce qui se passait autour de lui.

Il vint aussitôt à elle, la souleva dans ses bras. Je me retirai au fond du cabinet, dans un fauteuil, la tête appuyée dans mes deux mains.

Alors ce furent de douces paroles échangées au milieu des sanglots, rayons d'un beau soleil perdus au milieu d'un orage; puis des serments d'amour et la promesse de mourir ensemble.

Une heure sonna; ils se séparèrent, et venant tous les deux à moi :

— Nous vous quittons, docteur, me dit le jeune homme, accompagnant ses paroles d'un sourire baigné de larmes; le bal nous attend.

Je me hâtai de répondre :

— Quelque affreuse que vous jugiez votre position, espérez...

— Oui, bien affreuse, car rien ne nous sauvera!

Il prononça ces mots en se meurtrissant le front.

— Mon ami, vous oubliez que votre désespoir augmente les angoisses de cette infortunée; et pourtant votre mission est désormais de lui servir d'appui, car vous lui *devez* compte de sa vertu; et cette mission est sublime, car vous *devrez* tenir tête au blâme du monde, à son père, qui maudira...

— Assez! dit la jeune fille en joignant les mains sous son domino noir.

— Oh! bien, je vous dis, moi, que mon amour ne la sauvera pas.

— Etes-vous libres l'un et l'autre?

La jeune femme me montra sa main gauche sans anneau.

— Libre! reprit-il; qui peut se vanter de l'être au sein de la société,

qu'on fit avec des circonstances indignes des acteurs de cette odieuse comédie et de la chambre qui la toléra.

Du moins accueillit-on avec les égards dus à un immense malheur les débris d'une héroïque armée. On souffrit que le budget eût une obole pour chacun des malheureux qui échappaient à la vengeance de Nicolas. Depuis, les Polonais ont vécu parmi nous. Une remarque a été faite : c'est que le sort de ces exilés a reçu le contre coup de chaque tentative faite par la politique dirigeante pour se rapprocher du czar. Quand l'ambassadeur de France en Russie n'avait pas reçu d'affronts depuis quelques semaines, on se frottait les mains à Paris, et Nicolas, dans les hautes régions, devenait un grand homme; puis aussitôt on lisait dans les journaux que tels Polonais séjournant dans telles villes, où ils avaient enfin trouvé quelques moyens d'existence, en avaient été brutalement arrachés par un ordre venu de la capitale. Mais bientôt M. de Barante essuyait les sourires moqueurs des favoris de l'empereur; on parlait devant lui de la France, dans les cercles quasi-officiels, en termes plus que dédaigneux, et ses confidents lui rapportaient les mots les plus insultants tombés de la bouche du czar, au milieu des salons impériaux, à l'adresse de la dynastie d'Orléans. Alors l'amendement en faveur de la Pologne, qui figure chaque année dans nos adresses parlementaires, était voté par des aides-de-camp même du château, et on était certain de trouver, vers le même temps, dans le *Journal des Débats*, quelque épigramme à l'adresse du czar, quelque taquinerie destinée à venger le dernier soufflet de Saint-Pétersbourg.

Tout récemment, on le sait, M. de Montebello, ambassadeur à Naples, est allé à Palerme, porteur d'une lettre autographe précieuse, pour y aborder Nicolas. On l'a éconduit poliment, et il n'a pu voir Nicolas. Voilà pourquoi le *Journal des Débats* nous raconte avec tant de complaisance, depuis quelques semaines, les défaites des Russes dans le Caucase. Le mariage de la princesse Olga avec l'archiduc Etienne d'Autriche ayant été mis sur le tapis, le même journal a reproduit, avec commentaires, les infamies exercées contre de pauvres religieuses catholiques par les agents directs de l'empereur. C'était un moyen de faire reculer l'Autriche devant ce projet. Croyez-vous que ceci soit exagéré? Rappelez-vous les dernières négociations de la France avec Rome au sujet des jésuites et le semblant de satisfaction qu'elle a obtenu. Comment payer les bons procédés du pape? En persécutant les Italiens, en les livrant à l'escorte des gendarmes, en leur faisant mettre les fers aux mains, en leur désignant les prisons des villes pour leurs étapes. Saint-père, la loi ne vous permettait pas de vous livrer ces malheureux; mais on vous a vengé du mieux qu'on a pu en leur infligeant de mauvais traitements, comme à des voleurs. Les exilés Espagnols, nous en avons vu de tous les partis. Ceux qui tuent en espagne aujourd'hui sont couverts de dignités pour récompense des réactions sanglantes auxquelles ils ont présidé. Ceux-là étaient, à Paris, de toutes les fêtes du château, et l'heure de la chute d'Espartero ayant sonné, on leur a délivré des passeports pour aller attaquer le régent. Mais les carlistes, mais les républicains, mais les progressistes constitutionnels eux-mêmes, comment les a-t-on traités? Aussi comme des malfaiteurs.

Voilà comme l'humanité a toujours été à la remorque de la politique. La chambre a laissé faire, comme si l'hospitalité de la France n'était pas un de ses titres de gloire, et qu'on pût le laisser flétrir, même dans un intérêt de dynastie !

— Le *Siècle*, parlant de la double adjudication qui a eu lieu hier 25, dit : « Nous ferons remarquer que le rabais a été plus fort de 84 jours sur la ligne de Strasbourg que sur la ligne de Nantes, pour laquelle il s'en présentait deux. Que diront de ce contraste les partisans du système de concurrence en matière de grands travaux publics ? »

Ce qu'ils diront? Que le *Siècle* est extrêmement naïf, s'il croit que la compagnie Mackensie, Drouillard, etc., n'était pas instruite du renoncement de la compagnie des maîtres de poste; que si la compagnie Mackensie ne l'avait pas connu, elle n'aurait pas soumissionné moyennant un simple rabais de 350 jours sur une durée maximum de 35 ans.

— Le bruit s'est répandu hier à la Bourse qu'un banquier bien connu, placé à la tête d'un chemin de fer, laissait ses affaires dans le plus déplorable état. Ce banquier, ajoutait-on, avait joué sur les actions du chemin de fer du Nord, au lieu de se borner aux soins qu'exige l'entreprise dont il est chargé, et la baisse opiniâtre de ces actions l'avait mis dans cette situation.

Cet événement faisait ce matin encore l'objet de toutes les conversations dans le passage de l'Opéra, où se réunissent les boursiers avant l'ouverture de la Bourse officielle.

On lit dans le *Morning-Post*, à propos de la défaite que les Anglais viennent d'essuyer à la Nouvelle-Zélande :

« Il est impossible de lire sans un regret poignant les lettres de la Nouvelle Zélande, relatives à un nouveau désastre militaire.

» Le 10 juillet dernier, 500 Anglais ont attaqué et tenté d'enlever la position fortifiée de Heki. L'attaque a échoué; les troupes ont été repoussées avec une perte considérable. Le lieutenant Philpotts, du vaisseau de S. M. B. *le Hazard*, a été tué, ainsi que le capitaine Grant, du 58e régiment. Le lieutenant Beattu, du 99e, et plusieurs officiers ont été blessés grièvement. Un tiers des hommes a été mis hors de combat. Cette perte est malheureusement due à l'absence de tout calcul touchant ce qu'on avait à faire et à l'absence de moyens suffisants pour attaquer. Croyant que l'ouvrage extérieur de fortification avait été abîmé par 26 boulets qu'avait tirés un des canons du vaisseau *le Hazard*, l'officier commandant a imprudemment commandé l'attaque sans s'être prémuni de tout ce qui lui était nécessaire. »

Suivant une lettre publiée par le *Globe*, Heki avait, dans cette affaire, été atteint d'une balle à la cuisse. Quoique sa blessure ne fût pas dangereuse dans le principe, elle l'est cependant devenue par suite du mauvais traitement médical auquel il a été soumis; cette circonstance l'a forcé de remettre le commandement au vieux chef Kowiti, le seul personnage important de la troupe de Heki, au dire des Anglais.

Chronique.

On nous adresse la lettre suivante :

« Monsieur le rédacteur,

» On ne voit point encore exposée dans l'une des salles du musée la belle composition du Pérugin que nous avons vue il y a six mois dans un état de réussite le plus parfait du transport de cette peinture sur bois opéré sur la toile comme par enchantement. Cette belle page du grand maître, qui fut léguée par le pape Pie VII à la ville de Lyon en reconnaissance du bon accueil que ce pontife reçut dans cette ville, ajoute un titre de plus à sa gloire. Grâce à MM. Monneret et Mortemart, auxquels a été confiée cette opération, une commission a été nommée à l'effet de juger de l'œuvre. Dans son rapport il a été confirmé que le tableau est sorti des mains des coopérateurs dans l'état le plus complet de conservation, y ayant laissé simplement les quelques parties de raccords à faire provenant des joints du panneau, lesquels ces messieurs jugèrent de simple importance, en se renfermant prudemment dans le cercle le plus consciencieux, afin de représenter cette peinture dans sa pureté.

» Il y a quelque chose d'inconcevable que pour les raccords que réclamait ce tableau on ait fait choix d'une autre main, surtout d'une main étrangère à ce qui s'est passé dans l'opération principale, lorsqu'il est notoire que l'un des premiers réparateurs a une grande expérience.

» Le motif principal de notre observation, c'est que ce tableau soit demeuré six mois déjà entre les mains de l'artiste choisi sans que l'on puisse prévoir la fin de son travail. Ce laps de temps, hélas! doit faire craindre de ne pas retrouver le vrai Pérugin. Nous espérons néanmoins qu'un meilleur sort est garanti à ce bel ouvrage du musée lyonnais par l'habileté probable de la main à laquelle ont été confiés ces repeints.

» Agréez, etc. »

— On nous adresse, avec prière de la rendre publique, la plainte suivante, concernant une condamnation par le tribunal de simple police d'un délit de voirie :

« Le 21 du courant, lorsque l'affaire du sieur Curtat, voiturier, fut appelée, celui-ci demanda au tribunal de faire entendre des témoins, ce qui fut accepté, et le prononcé du jugement fut renvoyé à huitaine; mais le voiturier fut prévenu que l'amende serait doublée s'il ne présentait pas des témoins sérieux. Au jour fixé, les sieurs Lambert et Goy se sont présentés pour fournir au tribunal les détails qu'ils connaissaient, mais on a refusé de les entendre, et le sieur Curtat a été condamné à la double amende. »

— La Guillotière continue de croupir dans la boue, la fange, et enfin dans tous les éléments de l'insalubrité.

Si l'autorité locale ne se hâte pas d'organiser un service de balayage et de nettoiement permanent, il ne sera bientôt plus possible de communiquer d'une rue à l'autre.

— Une ordonnance royale du 15 novembre, relative aux opérations préliminairess pour la formation du contingent de 80,000 hommes qui doit être appelé en 1846 sur la classe de 1845, fixe au 26 février prochain l'époque à laquelle commenceront l'examen des tableaux de recensement de la classe et les tirages au sort.

L'état indiquant par canton le nombre des jeunes gens inscrits sur les listes du tirage devra être adressé à M. le ministre de la guerre le 27 mars suivant au plus tard.

— Le lundi 29 décembre prochain, à une heure après midi, il sera procédé en séance publique, dans l'une des salles de l'Hôtel-de-Ville, par M. le maire, assisté de deux membres du conseil municipal, à l'adjudication des terrains de l'arsenal de Sainte-Claire, situés sur le quai dit de l'Arsenal, à Lyon.

L'ensemble de la propriété à vendre est divisé en cinq lots, ayant une superficie variant de 500 à 950 mètres carrés.

Chaque lot sera adjugé séparément.

La vente aura lieu aux enchères publiques, à l'extinction des feux. Les enchères seront ouvertes sur le montant de l'estimation provisoirement faite de chaque lot par l'architecte de la mairie, et qui est fixée à la somme de 190 f. le mètre carré.

Toute personne qui voudra concourir à l'adjudication d'un ou de plusieurs lots devra préalablement justifier qu'elle a déposé à la caisse de la ville, à titre de cautionnement, et pour chaque lot à soumissionner, une somme de 8,000 fr.

Ce cautionnement sera immédiatement restitué aux personnes qui ne resteraient pas adjudicataires.

Le plan des lieux, ainsi que le cahier des charges, clauses et conditions auxquelles l'adjudication sera faite, sont déposés à l'Hôtel-de-Ville, bureau de l'architecture, où chacun pourra en prendre connaissance, tous les jours non fériés, depuis neuf heures du matin jusqu'à trois heures du soir.

— Les plans de construction, d'alignement et de nivellement des trottoirs à établir sur la rive droite de la Saône, la rive droite du Rhône, et entre le pont de la Guillotière et le pont Tilsitt, arrêtés par le conseil municipal, seront déposés à la mairie, bureau de l'architecture, pendant quinze jours consécutifs, à partir du vendredi 28 novembre, présent mois. Pendant ce temps, chaque habitant pourra en prendre connaissance, de neuf heures du matin à trois heures de relevée.

A l'expiration du délai ci-dessus fixé, un commissaire désigné par M. le préfet du Rhône recevra, à la mairie, pendant trois jours consécutifs, les 13, 15 et 16 décembre prochain, depuis midi jusqu'à deux heures, les observations que les habitants auront à présenter sur les plans projetés.

Spectacles du 28 novembre.

GRAND-THÉATRE. — Le Mannequin de Bergame, opéra. — Phèdre, tragédie, par Mlle Araldi. — Les Meuniers, ballet.

CÉLESTINS. — Charles II, ou Vouloir c'est Pouvoir, vaudeville, par M. et Mme Taigny. — La Pêche aux beaux-pères, vaudeville. — Le Caporal et la Payse, vaudeville. — Moellon, ou l'Enfant du bonheur, vaudeville.

Nouvelles diverses.

D'après des chiffres authentiques, 30 de nos colléges électoraux pris en masse contiennent seulement 5,000 électeurs nommant 30 députés, parmi lesquels se trouvent 26 ministériels et 4 membres de l'opposition. D'un autre côté, 30 autres de nos colléges, ayant au moins 900 électeurs et comprenant en masse 37,000 électeurs, n'envoient à la chambre que 30 députés, parmi lesquels 18 membres de l'opposition et 12 ministériels. Ainsi, la même loi, qui devrait être égale pour tous, donne ici à 5,000 citoyens les mêmes droits et priviléges qui sont ailleurs le partage de 37,000 autres. De cette manière, certains arrondissements, les plus pauvres en général et les moins éclairés, sont sept fois plus complètement représentés que les arrondissements les plus nombreux, les plus riches et les plus avancés.

— On lit dans la *Gazette du Midi* :

« Une lettre d'Italie nous annonce une nouvelle grave. Le gouvernement autrichien, après avoir retenu prisonniers le petit nombre d'insurgés de Rimini qui vinrent débarquer à Fiume, se dispose à les rendre au gouvernement pontifical, en vertu du traité d'extradition. Le grand duc de Toscane s'était refusé, on le sait, à exécuter le même traité par une généreuse inspiration d'humanité; la raison d'état a impitoyablement prévalu en Autriche. »

— Par suite du système d'intimidation appliqué aux imprimeurs, un organe indépendant vient de succomber dans un département qui n'en a point d'autre. L'*Union* du Tarn annonce qu'elle suspend sa publication, parce que son imprimeur, vaincu par toutes sortes d'obsessions, lui a refusé ses presses.

— La *France* annonce la mort d'une notabilité du parti légitimiste, M. de Dreux-Brézé, pair de France.

— Nous annonçons avec regret la condamnation de M. Achille Marrast et de la *Sentinelle des Pyrénées* à 10,000 fr. de dommages-intérêts envers MM. Lescun et Claverie, prononcée par la cour royale de Pau, présidée par M. Amilhau. En ajoutant à cette condamnation les frais de ce procès, qui sont considérables, la peine est encore énormément exorbitante, et il est permis de croire que, devant un jury, cette grave affaire n'aurait pas eu un dénouement aussi affligeant. Croit on relever la dignité de la magistrature par de pareils procès et de pareilles condamnations? On se trompe.

La sympathie publique et les témoignages d'estime du barreau de Pau n'ont pas fait défaut dans cette circonstance à M. Achille Marrast et au gérant de la *Sentinelle*, et l'on peut affirmer que la conscience générale espérait un tout autre arrêt.

— On lit dans le *Journal du Havre* :

« Hier le bateau de Southampton a débarqué sur nos quais deux éléphants, mâle et femelle, qui viennent d'Angleterre, où ils ont paru dans diverses représentations théâtrales. Ces deux superbes animaux, dont on vante l'intelligence et l'instruction, ont traversé la ville en pleine liberté. L'un d'eux traînait un char couvert de

---

telle que les préjugés les plus stupides l'ont faite? Là, ce qu'on nomme les convenances, manière d'habits taillés sur un seul patron que chacun est forcé de revêtir, est mis à la place des plus nobles sentiments du cœur. On est convenu que les ames doivent aller deux à deux, et sans interroger les rapports qui les lient ou les antipathies qui les éloignent ou les enchaînent sous des fers rivés que la mort seule peut faire tomber. Malédiction sur la société !

— Si des considérations de fortune, de position sociale, s'opposent à votre union, comptez sur l'honneur de vos familles...

— L'honneur ! mot banal que chacun interprète au gré de ses caprices! Je vous le déclare, c'est au nom de l'honneur que notre bonheur sera sacrifié.

— Vous ne savez pas tous les trésors de bonté et de pardon que Dieu a confiés aux cœurs de nos parents.

— Jamais ! murmura la jeune femme.

Ils me tendirent la main.

— Adieu, docteur. J'aurais honte de vous offrir un salaire...

— Je veux votre amitié, mon ami. Vous aurez besoin de conseils, de protecteurs peut-être. Venez, et comptez sur les sympathies que votre malheur a fait naître dans mon âme.

Lorsque, après les avoir accompagnés jusqu'à la voiture, je fus rentré chez moi, je recommandai à Michel de garder un silence absolu sur tout ce qui venait de se passer, craignant que la plus légère indiscrétion pût nuire à ces deux infortunés dont le sort me touchait si vivement.

— Pas un mot ne sortira de ma bouche, me dit mon domestique; mais monsieur me permettra de lui dire qu'il a été bien imprudent de sortir seul avec quelqu'un qu'il ne connaissait pas.

— Oui, tu as raison.

— Certainement, si monsieur se fût ainsi livré à une autre personne, j'aurais passé par-dessus vos ordres; je vous aurais suivi d'assez près pour venir à votre secours, si vous étiez tombé dans quelque guet-apens, comme il arriva à un de vos confrères qu'on vint faire lever, une nuit, pour une dame en couches, et qui fut conduit dans une maison de voleurs... Mais avec M. Léon il n'y avait rien à risquer.

— M. Léon, dis-tu? sortant tout-à-coup de ma rêverie que le bavardage de Michel n'avait pu interrompre.

— Oui, c'est le nom de ce jeune homme. Je l'ai caressé bien jeune. Qui aurait dit alors qu'un jour il serait un homme d'esprit? Car il est écrivain de journaux; on dit même qu'il a fait un roman sous un autre nom que le sien...

— Tu dis que tu l'as connu enfant et qu'il est auteur d'un roman?

— Mais oui, tout petit je l'ai vu; sa mère était portière... Attendez... où donc était portière Geneviève?... Pour ce qui est de son père, je ne l'ai jamais connu. Sans doute qu'il aura été tué dans les armées. A dire vrai, ceci n'est qu'une supposition. Quant à M. Léon, les fortes études ont gâté son tempérament; mais, quoique chétif, il n'est pas moins brave. Il y a peu de mois qu'il fit marcher sur le terrain un jeune faquin fort riche et fort sot, qui s'avisait de trouver mauvais que Léon, pauvre et savant, s'amusât à flâner sous la fenêtre de son hôtel parce qu'il a de jolies sœurs qui paraissent aimer les gens d'esprit.

— Assez ! assez ! dis-je, Michel, craignant d'apprendre le nom de la personne aimée de Léon.

— Tout de même je n'en sais pas davantage, me dit Michel en me quittant.

Ce que je venais d'apprendre pouvait servir de commentaire à quelques mots échappés à Léon et à sa jeune amie; je compris les motifs qui s'opposaient à leur bonheur. Je passai le reste de la nuit dans une agitation extrême. Je m'arrêtai au projet de chercher à voir Léon, de pénétrer entièrement dans ses secrets, en lui apprenant ce que le hasard m'en avait fait connaître, et d'employer ensuite mon influence et celle de mes amis à mener à bien une aventure qui s'ouvrait sous de si mauvais auspices.

Le matin, en proie à un assoupissement plutôt qu'à un véritable sommeil, les scènes si étranges de la veille me torturaient dans un rêve affreux; il me semblait voir une jeune femme, sous le costume noir que je vous ai dit, étendue sur les dalles froides d'une salle de bal, et des hommes et des femmes couronnés de fleurs danser en rond en passant sur son corps.

Michel, m'éveillant en sursaut, me délivra de cet horrible cauchemar.

— Que me voulez-vous? lui demandai-je.

— M. B..., le banquier, vous fait mander au plus vite... Sa demoiselle aînée se meurt.

— Cécile ! m'écriai-je.

— Oui, Monsieur, répéta le valet de chambre de M. B..., Mlle Cécile se meurt. Hâtez-vous; je doute, d'après ce que j'ai ouï dire, que vous soyez à temps de lui porter secours... On vient de la trouver agonisante dans son lit, et dire pourtant qu'elle était au bal, ce matin, encore à une heure et demie...

— Et quelle heure est-il?

— Six heures.

— Trop tard !... Cécile ! oui, c'est elle... J'aurais dû la reconnaître à sa blanche main amaigrie que j'avais tenue si souvent dans mes mains... Malheureuse enfant ! elle aura voulu expier sa faute par un crime.

Et cet affreux pressentiment domina mon esprit.

Je me jetai dans la voiture qui m'attendait. En quelques instants je fus rendu à l'hôtel de M. B... Hélas ! trop tard. Ainsi que je l'avais prévu, Cécile était morte,

Je tombai presque évanoui dans un fauteuil, près du lit de cette infortunée. Lorsque, sortant de cette crise, je rouvris mes yeux, il me fut d'abord difficile de distinguer aucune des personnes, aucun des objets qui m'entouraient; mais, en me levant pour me retirer, j'aperçus à côté de moi, sur une chaise, un domino noir et un faux visage, et comme je tenais ce masque dans mes mains en le considérant attentivement, je le trouvai encore humide. Elle avait tant pleuré !

Je voulais dire un dernier adieu à Cécile, j'enlevai de dessus son visage le voile léger qu'on venait d'y jeter. Aux fortes contractions de ses traits, on lisait combien avaient été douloureuses les étreintes de la mort violente à laquelle elle venait de succomber. Déjà apparaissaient des signes d'empoisonnement.

Et Léon, le fils de la portière Geneviève, l'écrivain politique, l'auteur d'un roman, je ne l'ai jamais revu. Ce que je sais, le voici. Ayant voulu rédiger des tableaux de statistique morale, je consultai, il y a plusieurs années, les registres de l'hôpital de ... Je fus frappé d'y rencontrer le nom de Léon, homme de lettres. Entré dans cette maison à vingt-quatre ans, il était mort quelques mois après. Une note était en regard de ce nom : « Délire doux. — Il n'a cessé de demander sa femme et son enfant. — Il ne fut jamais marié. »

N. ALBERT.

riches ornements, et portant à chacun de ses angles un lion doré. Ils vont être dirigés sur Paris, où, par suite d'un engagement, ils paraîtront pendant deux mois au Cirque-National. »

VARIÉTÉS.

De l'agriculture en France.

L'agriculture verse tous les ans dans le trésor public plus de *six cents millions de francs*. Que fait le budget en reconnaissance de cet immense subside? Rien ou peu de chose. Le crédit des encouragements à l'agriculture est, pour toute la France, de 800,000 f., c'est-à-dire cent mille francs de moins que ce qui est donné à M. le ministre de l'intérieur rien que pour faire fleurir l'Opéra-Comique et l'Opéra.

Le gouvernement, nous le savons, a toujours de belles phrases à l'adresse de l'agriculture. Dans chaque comice, dans chaque fête agricole, nous voyons les préfets, les sous-préfets, toute la gent portant écharpe, exalter à l'envi les bienfaits de la charrue et célébrer l'agriculture à la façon des poètes et des faiseurs d'idylles. On la vante, on la porte aux nues, on lui répète le mot de Sully, qu'elle est la mamelle du pays. L'agriculture ne vit pas de beau langage. Ce ne sont pas des paroles qu'il lui faut, mais une existence réelle, une protection efficace. MM. les ministres ne sont pas seulement au pouvoir pour placer leurs neveux ou amis, pour nommer des pairs de France et s'occuper d'élections; ils ont aussi un peu pour besogne de veiller aux intérêts matériels du pays, de protéger le commerce et l'agriculture, d'élargir partout les débouchés, de stimuler la production, de répandre les capitaux, d'émanciper l'association, en un mot d'entretenir, comme un feu sacré, la prospérité nationale.

Eh bien! que voyons-nous? En France, dans ce pays dont on vante partout l'heureuse fécondité, en France, où le climat est si pur, où le soleil est si doux, où Dieu a tout fait pour l'homme et pour la terre, savez-vous combien il y a de parties du sol laissées sans culture? HUIT MILLIONS D'HECTARES!

Huit millions d'hectares de terres incultes!...

Mais vous n'avez pas d'argent, dites-vous, pour aider l'agriculture; vos crédits sont insuffisants.—Pourquoi n'élaguez-vous pas du budget les branches parasites qui le rendent si pesant pour la bourse des contribuables? Pourquoi ces 100,000 f. donnés à un grand-chancelier, ces 80,000 f. à un grand-référendaire? Pourquoi 15 et 20,000 f. payés à des prélats qui devraient vivre selon l'humilité chrétienne, et qui mènent un train de princes? Pourquoi cette nuées d'aides-de-camp tout chamarrés d'or et d'argent, et qui ne servent qu'à meubler les antichambres des maisons royales? Pourquoi cette foule d'employés supérieurs qui pullulent dans les bureaux des ministères, et dont tout l'emploi consiste à s'épiler et à s'éplucher les ongles? Pourquoi ces 400,000 hommes d'armée active, quand nous vivons sous le régime de la paix toujours, de la paix à tout prix? Pourquoi ces siéges simulés à Metz ou à Bordeaux, véritables batailles de Franconi, combats pour rire, qui, pour amuser un peu les princes, nous coûtent, à nous, des millions? Pourquoi ces sommes honteuses versées au bureau de l'*esprit public* pour pervertir, s'il était possible, l'esprit public dans les départements? Pourquoi ces missions étrangères confiées à des beaux-fils ruinés, qui ont besoin d'aller hors de France oublier leurs dettes et refaire leur santé? Pourquoi ces cours de langue malaise et javanaise qui n'existent le plus souvent que sur l'affiche et sur le budget? Pourquoi tous ces cours inutiles où l'on enseigne peut être du bas-breton pour du syriaque et du patois limousin pour de l'hébreu?

Pourquoi toutes ces dépenses et tant d'autres qui épuisent et dévorent notre budget?

Et, pendant que le meilleur de notre argent est ainsi prodigué à des parasites et à des désœuvrés, l'agriculture est délaissée!... L'administration ne fait rien pour cet art agricole qui donne des aliments à l'espèce humaine, nourrit les peuples et fournit les matières premières. Le travail de la terre est si ingrat que l'homme des champs, avant de prendre la charrue, doit dire adieu à toute espérance de richesse. Sur deux cents grandes fortunes, vous n'en trouverez pas une qui ait été faite par l'agriculture.

Lisez les statistiques, elles vous diront qu'il y a en France plus de six millions d'individus qui vivent avec moins de trente centimes par jour, quinze millions qui ne boivent pas de vin et qui ne mangent pas de viande. Et quelle est la population qui souffre ainsi dans son hygiène, dans sa santé, dans son existence? C'est la population agricole, celle-là même qui vivifie le sol par son travail.

Allez dans le centre de la France, et vous serez effrayé de la misère qui décime la population attachée à la terre. Le paysan de la Corrèze ne vit que de châtaignes et de pommes de terre. Là, on ne boit du vin que les jours de foire, au cabaret, et encore!... Le pain est littéralement noir, graveleux; des chiens de bonne maison n'en voudraient pas.

Le paysan limousin ne connaît pas la viande fraîche, heureux déjà quand il a du lard et de la vache salée. Sa nourriture étant peu substantielle, il devient glouton, et son économie animale s'en trouve altérée. Il y a des cantons qui ne peuvent pas fournir leur contingent au recrutement. Les habitations sont quelquefois de misérables huttes en terre et en chaume, sans autre ouverture que la porte. Pas de cheminée ni de fenêtre: les fenêtres paieraient l'impôt! Et c'est dans ces taudis que couchent pêle-mêle femmes, enfants, chiens, porcs, volailles, tout l'avoir du paysan limousin.

Parlerons-nous des vêtements? Ce sont des haillons.

Et puis la maladie, propagée par la misère et par les remèdes des charlatans, fait aussi son œuvre. La mortalité s'abat sur les enfants qui sont privés des soins de leurs mères, car les femmes sont obligées d'aller aux champs et de prendre elles-mêmes la bûche et la pioche. Les bras manquent.

Ce que nous disons du Limousin peut s'appliquer à la Marche et au Berry. Dans le Berry le sol est riche et ne demande qu'à produire; mais la rareté des capitaux l'a stérilisé. C'est à peine si le paysan berrichon connaît la couleur d'un écu de cinq francs. Toutes les fois que des capitalistes ou des élèves de l'école d'agriculture sont venus dans ce pays, ils y ont produit des miracles. Pourquoi le gouvernement ne fonderait-il pas des institutions de crédit à l'instar des banques d'Ecosse? Des capitaux! des capitaux! voilà ce que demande la terre; donnez-lui-en, elle vous les rendra au centuple en se désappauvrissant.

Et là, tout près de vous, à vos portes, à trois heures de la grande ville, presque sous les feux du soleil de la centralisation, que faites-vous de la Sologne? Vous la laissez là comme une terre perdue, comme une dartre au milieu de la France. Vous en aurez fait un désert quand il vous eût été si facile de la fertiliser. Sachez-le bien, la Sologne n'est une terre ingrate que parce qu'elle est délaissée: elle n'attend qu'un souffle pour s'animer. Créez des colonies agricoles, des fermes modèles, des établissements qui développent dans ce malheureux pays l'esprit de vie et de spéculation; percez des canaux, et vous aurez à la fois assaini la Sologne, rendu possibles l'écoulement de ses produits et l'apport des engrais qui lui manquent; vous aurez fait plus, vous aurez fait une œuvre d'humanité; vous aurez permis de vivre à toute une population que la misère tue ou que la fièvre emporte; vous aurez donné à la France une province tout entière, car la Sologne a l'étendue d'un département.

Est-il donc juste qu'il y ait tant de luxe chez vous quand il y a tant de misère là-bas? Chefs du pouvoir, ayez une meilleure justice distributive; ne donnez pas tout aux uns et rien aux autres. Réformez votre budget; portez, s'il le faut, une main révolutionnaire dans vos finances; taillez dans le vif. Ayez plus de sollicitude pour cette population agricole, si morale, si honnête, si laborieuse. Songez un peu au bien-être du pays; et puisque vous avez la paix, puisque les esprits ne sont plus tournés vers les luttes sanglantes, puisque, dites-vous, l'Europe est pacifiée, et que la France a mis l'épée au fourreau, faites volte-face vers un autre ennemi demeuré en ligne: LA MISÈRE. Ecrasez la; c'est le fléau qu'il faut combattre. Prenez garde que le dénuement dans lequel vous laissez tant de contrées n'entraîne un jour ces populations malheureuses vers le mépris des lois et des mœurs. Le danger est là pour l'avenir, songez-y bien; rappelez-vous cette parole de M. Duchâtel, alors que M. Duchâtel n'était pas ministre et qu'il écrivait des livres sur la charité: « Mieux vaut éviter le mal que d'avoir à appliquer le remède. » EDMOND PAGNERRE, rédacteur du *Journal du Loiret*.

(Extrait de l'*Almanach Populaire*.)

Nouvelles Etrangères.

PRUSSE.

On assure, écrit-on de Berlin, qu'on s'occupera dans les comités des diètes, au commencement de 1846, de la question de la constitution et de celle du néo-catholicisme.

Plus de quinze publications viennent d'être défendues. Il se pourrait que plusieurs journaux étrangers, qui avaient été admis librement depuis quelque temps, fussent défendus à l'avenir. Quelques articles du *National* de Paris ont fait beaucoup de sensation dans les cercles supérieurs.

AMÉRIQUE.

Le document officiel suivant, émané du département d'état, a été publié à Washington:

« Le ministre russe à Washington a informé le secrétaire d'état que le gouvernement impérial, désirant donner une protection efficace aux possessions russes dans l'Amérique du Nord contre les empiétements et contraventions des navires étrangers, a autorisé la compagnie russo-américaine à établir des croisières le long de la côte. En conséquence, il est recommandé aux bâtiments américains de ne point fréquenter les mers, golfes ou ports depuis la pointe nord jusqu'au 54e degré 40 minutes de latitude. »

Un journal américain, le *Torento-Globe*, dont l'article est reproduit par une feuille de Londres, tire de ce document la conséquence étrange que le czar se mettrait sur les rangs comme prétendant à une partie du territoire de l'Orégon. Ce journal perd de vue que le territoire en question ne commence qu'à la limite indiquée (54 degrés 40 minutes), et se trouve compris entre cette limite et 42 degrés. Il est d'ailleurs évident que si la communication de l'ambassadeur du czar eût semblé au gouvernement américain l'indice de prétentions inadmissibles ou seulement contestables, il eût protesté, au lieu d'inviter ses nationaux à ne pas fréquenter les parages que la Russie revendique comme siens.

Bulletin de la Bourse de Paris du 26 novembre 1845.

Avant l'ouverture, le 3 0/0 était à 81 90, plutôt demandé qu'offert. Il a ouvert au parquet à 81 85. Après avoir été coté à 81 90, il est tombé à 81 80, et pendant très long-temps il est resté demandé à 81 80 et offert à 81 85. Le 3 0/0 est ensuite tombé rapidement à 81 65, et a fermé au parquet à 81 70. Après le cours de clôture, on a fait 81 55, 70, 60, et enfin le dernier cours a été 81 67 1/2. Il y a eu beaucoup d'affaires.

Trois pour cent.....	81	60
Quatre pour cent	103	»
Quatre et demi pour cent.	»	»
Cinq pour cent.....	116	60
Emprunt de 1844.....	»	»
Trois pour cent belge ...	»	»
Quatre 1/2 p. 0/0 belge..	98	1/2
Cinq pour cent belge....	99	»
Cinq pour cent napolitain.	»	»
Récépissés Rosthchild. . .	100	60
Cinq pour cent romain...	99	3/4
Cinq pour cent portugais.	»	»
Trois pour cent espagnol.	»	»
Deux 1/2 p. 0/0 hollandais.	»	»
Banque de France.....	3300	»
Comptoir Ganneron.....	1140	»
Banque belge.....	»	»
Caisse Laffitte.....	1145	»
Obligations de Paris.....	»	»

CHEMINS DE FER.

Saint-Germain.....	»	»
Versailles (rive droite)...	440	»
— (rive gauche) ..	275	»
Paris à Orléans.....	1090	»
Paris à Rouen.....	895	»
Rouen au Havre.....	720	»
Avignon à Marseille.....	800	»
Strasbourg à Bâle.....	225	»
Orléans à Vierzon.....	605	»
Orléans à Bordeaux.....	550	»
Amiens à Boulogne	495	»
Montereau à Troyes.....	430	»
Bordeaux à la Teste.....	»	»
Chemin du Nord	645	»
Fampoux à Hazebrouck .	480	»
Dieppe et Fécamp.....	470	»

Bourse de Lyon d'aujourd'hui 28 novembre.

CHEMINS DE FER.	COMPTANT. 1er cours.	COMPTANT. dernier cours.	FIN COURANT 1er cours.	FIN COURANT dernier cours.	15 PROCHAIN. 1er cours.	15 PROCHAIN. dernier cours.
Avignon à Marseille	»	»	790	777 50	790	776 25
prime.	»	»	»	»	»	»
Paris à Orléans. .	»	»	1085	1088 75	1087 50	1087 50
prime.	»	»	»	»	»	»
Paris à Rouen. . .	»	»	887 50	880	890	880
prime.	»	»	»	»	»	»
Orléans à Vierzon.	»	»	600	597 50	600	597 50
prime.	»	»	»	»	»	»
Bordeaux à Orléans	»	»	»	»	»	»
prime.	»	»	»	»	»	»
Nîmes à Montpellier	»	»	»	»	»	»
prime.	»	»	»	»	»	»
Strasbourg à Bâle.	»	»	»	»	»	»
prime.	»	»	»	»	»	»
Montereau à Troyes	»	»	»	»	»	»
prime.	»	»	»	»	»	»
Chemin du Nord.	»	»	657 50	628 75	655	628 75
prime.	»	»	»	»	645	»

BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE LYON 1893

Le gérant responsable, B. MURAT.

L'École préparatoire fondée et dirigée à Versailles, rue d'Anjou, nos 80 et 82, par M. Achille BROUTTA, professeur à l'École spéciale militaire de Saint-Cyr, vient d'obtenir un succès remarquable. Des dix-neuf candidats présentés aux examens, treize avaient été déclarés admissibles, et parmi ces derniers douze viennent d'être définitivement admis: ce sont MM. Meigner, Lanoir, de Romance, Gaillard, de Mauduit, Coquille, Chambeau, Besson, Masson, de Norvins, Massy, Cravin. Parmi ces élèves il en est qui ne comptent qu'une seule année d'études. Enfin, depuis trois ans à peine que l'École Broutta existe, elle a déjà fait recevoir, soit aux écoles du gouvernement, soit au baccalauréat ès-lettres et ès-sciences, ving-neuf élèves.

LE DIORAMA de la galerie de l'Argue donnera dimanche 30 novembre sa clôture définitive. — Prix d'entrée: 50 c., 25 c. et 15 c. — Visible tous les soirs, à 5 heures et à 7 heures.

COURS DE LECTURE
POUR LES ADULTES,
Suivant une Méthode expéditive et simultanée.

Un essai de cette méthode ingénieuse a été fait dans une salle d'asile. Les succès en ont été si prompts et tellement prodigieux, que M. Terme, maire de la ville de Lyon, dont les idées sont toujours à la hauteur des améliorations utiles, a voulu qu'après un rigoureux examen, ces résultats fussent officiellement constatés sur les lieux, et qu'un rapport ou compte-rendu lui fût adressé pour cela.

L'auteur, encouragé par un tel suffrage, invite les adultes qui ne savent pas lire à profiter d'une nouvelle épreuve qui aura lieu selon le même système, et à se faire inscrire immédiatement chez M. Taxil, façade de Bellecour, du côté de la Saône, n. 5, à Lyon.

A la même adresse on peut se procurer cet attrayant système de lecture sous différentes formes: des tableaux pour les écoles nombreuses et un livre pour l'enseignement particulier dans les familles. (4977)

GAZ DE CHERBOURG.

Des Actionnaires de la compagnie sont prévenus que le dernier versement, échu le 30 courant, devra être fait, à partir de ladite époque, entre les mains de M. de Choisy, au bureau de la compagnie, rue Puits-Gaillot, n° 3, au 1er. (6881)

AVIS MÉDICAL.

On prépare à Lyon, dans la pharmacie MACORS, rue Saint-Jean, 30, un **SIROP** qui a le puissant avantage de guérir les enfants atteints de la coqueluche. Une ou deux topettes de ce Sirop suffisent pour faire disparaître cette cruelle maladie. (9117)

PAR BREVET D'INVENTION

(Sans garantie du gouvernement.)

ORDONNANCE DU ROI DU 10 NOVEMBRE 1844.

Nouvelle et seule méthode dont l'efficacité est constatée par l'expérience pour la prompte et radicale guérison de toutes les *maladies secrètes, écoulements, flueurs blanches irritations de matrice, dartres, rhumatismes, etc.* Chez M. CLARION, médecin, membre de plusieurs société, savantes, quai d'Orléans, n. 31, au 1er, à Lyon.— Dépôts à MACON, chez M. Voituret, rue Municipale; à RIVE-DE-GIER, chez M. Reynaud, tous pharmaciens, à SAINT-EENNE, à la pharmacie Rigollot; à PARIS, chez M. Martin, pharmacien, rue Neuve-des-Petits-Champs; 55, et dans toutes les villes de France et de l'étranger. (8869)

Pharmacie à Lyon.—Rue Palais-Grillet, n° 23.

DÉPURATIF DU SANG.

sirop végétal de salsepareille et de séné,

POUR LA

GUÉRISON DES MALADIES SECRÈTES

NOUVELLES OU ANCIENNES,

Dartres, gales rentrées, rougeurs à la peau, ulcères, écoulements, flueurs ou pertes blanches les plus rebelles, affections rachitiques, rhumatismales, et de toute âcreté ou vice du sang et des humeurs.

Le traitement est prompt et aisé à suivre en secret ou en voyage; il n'apporte aucun dérangement dans les occupations journalières, et n'exige pas un régime trop austère. On fait des envois. (*Affranchir et joindre un mandat sur la poste.*)

Prix : 5 fr. le flacon.

Compagnie d'Exploitation

DU CHEMIN DE FER

DE MONTPELLIER A NISMES.

Conformément à l'article 8 des statuts, le conseil d'administration a prescrit un appel de fonds de cinquante francs par action.

MM. les porteurs de titres sont invités à effectuer ce versement à la caisse centrale, à Nismes, du 25 au 30 novembre prochain, ou bien à Lyon, du 1er au 5 décembre prochain, chez M. Théodore de Seynes, place Neuve-des Carmes, n° 7, ou chez MM. Robert et Meyrel, banquiers, rue Lafont, 22. (4107)

ETUDE DE Me LAVAL, NOTAIRE A LYON, RUE SAINT-PIERRE, 10.

AVIS.

On demande un commanditaire qui puisse verser de 10 à 20,000 fr. dans un commerce établi à Lyon. L'associé gérant présente des garanties,

On désire acquérir de suite une maison de campagne sur le coteau de la Croix Rousse, regardant la Saône, entre le pont de Serin et l'Ile-Barbe.

S'adresser audit Me Laval, notaire. (9266)

AVIS. Un homme de trente quatre ans, connaissant bien la ville de Lyon et la fabrication des velours, désire tenir une comptabilité. Il donnera tous les renseignements convenables.

S'adresser, à Vaise, chez M. Jacob, rue Neuve-du-Chapeau-Rouge, nos 16 et 18, au 2e. (6882)

GAZ DE FLORENCE.

MM. les actionnaires qui n'auraient pas reçu leurs lettres de convocation pour l'assemblée générale extraordinaire sont prévenus qu'une réunion aura lieu dimanche prochain 30 courant, à onze heures, dans les bureaux de la compagnie, rue Puits-Gaillot, 3. (6884)

GAZ D'ALENÇON ET DE LAVAL.

Les dividendes échus sont payables, à partir du présent avis, chez M. Auguste Berlioz, rue Puits-Gaillot, n° 3.

Les Actionnaires en retard de faire le dernier versement sont priés de l'effectuer, dans le plus bref délai, entre les mains de M. E. de Choisy, au domicile ci-dessus. (6880)

LYON.—IMPRIMERIE DE BOURSY FILS, Rue de la Poulaillerie, 19.